

La maladie de Lyme



Les tiques

Les tiques sont des acariens que l'on retrouve principalement en forêt au printemps et en automne. Elles vivent dans des zones boisées et humides, les herbes hautes des prairies, les jardins et les parcs forestiers ou urbains. Elles sont visibles à l'œil nu mais sont de très petite taille..

Qu'est-ce que la maladie de Lyme ?

La maladie de Lyme est une infection bactérienne transmise par une tique. Elle a été décrite pour la première fois aux États-Unis en 1975 à Old Lyme, dans l'État du Connecticut. On la trouve principalement en Europe, en Amérique du nord et en Asie tempérée.

Elle est transmise lors d'une piqûre de tique infectée par une bactérie *Borrelia*. Elle peut toucher les hommes comme les animaux. L'un des premiers symptômes visible est l'apparition d'une rougeur qui s'étend en cercle au point de piqûre, dans les 30 jours après la piqûre.

L'infection est souvent sans symptômes. Cependant, elle peut provoquer une maladie invalidante : des formes disséminées précoces ou tardives avec des symptômes neurologiques, articulaires, cardiaques, cutanés... Il y a par ailleurs des interrogations sur d'éventuelles formes chroniques.

Source : Selon Santé Publique France, 50 000 cas sont diagnostiqués en médecine générale par an en France. (SPF, 2019)

Les contaminations humaines sont plus fréquentes à la période d'activité maximale des tiques, entre le début du printemps et la fin de l'automne.

Les personnes les plus exposées sont les professionnels qui travaillent dans la nature (bûcherons, gardes forestiers, gardes-chasse, jardiniers, etc.), les amateurs d'activités « nature » (promeneurs et randonneurs en forêt, campeurs, chasseurs, cueilleurs de champignons...).

Cette maladie infectieuse est considérée comme étant mal diagnostiquée. Pour répondre aux interrogations des associations de patients et des professionnels sur les formes multiples des maladies liées aux tiques, les difficultés liées au diagnostic et la prise en charge des formes tardives, la ministre en charge de la santé a lancé en septembre 2016, le Plan national de lutte contre la maladie de Lyme et les maladies transmises par les tiques

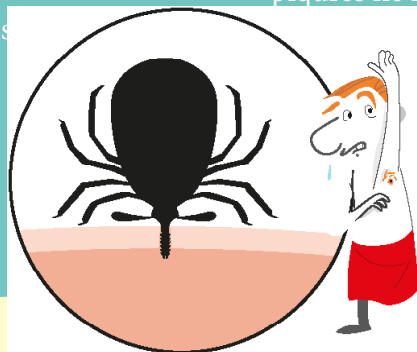
En région

La Bourgogne-Franche-Comté est l'une des régions présentant des risques importants de borréliose de Lyme. Dans son [bilan annuel 2018](#), le réseau Sentinelles estime à plus de 68 000 le nombre de personnes touchées (vues en consultation) par la maladie en France dans l'année, soit 104 cas pour 10 000 habitants ; les taux d'incidence annuels sont respectivement de 149 et 111 cas pour la Bourgogne et la Franche-Comté. La hausse est significative par rapport à 2017. Bien que les causes en soient mal connues, l'expansion des activités de pleine nature mais aussi la plus grande sensibilisation des médecins et de la population peuvent être des facteurs explicatifs.

Dans le cadre du PRSE 3, à la demande de l'Agence régionale de santé (ARS BFC), l'Instance régionale d'éducation et de promotion de la santé (Ireps) a réalisé un état des lieux portant sur la prévention de la maladie de Lyme et les maladies vectorielles. Il repose sur une analyse documentaire et des enquêtes auprès d'acteurs de la région. Il a permis d'élaborer un programme de prévention régional. (Awesso S., Vassieux L., Roussillon H., Cousin L., 2019)

Transmission de la maladie

Les tiques se nourrissent du sang des animaux ou des humains sur lesquels elles se fixent. Elles peuvent s'infecter en prélevant des agents pathogènes sur des hôtes infectés. Elles vont ensuite retransmettre ces agents pathogènes aux hôtes sur lesquels elles vont de nouveau prendre un repas de sang : les tiques sont donc des « vecteurs » de maladies. La transmission se fait principalement par le biais de leur salive.



Plus une tique reste accrochée longtemps, plus elle risque de transmettre la bactérie. Les tiques peuvent rester accrochées sur la peau ou le cuir chevelu sans qu'on s'en aperçoive car leurs piqûres ne font pas mal.

La maladie de Lyme n'est pas contagieuse : elle ne se transmet pas d'une personne à une autre ni par contact avec un animal porteur de tiques (oiseaux, chiens, chats). La transmission à l'homme se fait uniquement par piqûre de tiques. Cette piqûre passe souvent inaperçue

après une promenade en forêt ou un pique-nique dans l'herbe. Toutes les piqûres ne conduisent pas à la maladie de Lyme. Les tiques sont susceptibles de piquer les zones de l'ensemble du corps. Par ailleurs, toutes les tiques ne sont pas infectées.

Symptômes

La maladie de Lyme peut affecter de nombreux organes. À ses débuts, elle affecte principalement la peau. Elle peut évoluer sur plusieurs années ou décennies, en passant par trois stades.

Dans les 3 à 30 jours suivant la piqûre, la maladie peut apparaître d'abord sous la forme d'une plaque rouge et ronde qui s'étend en cercle à partir de la zone de piqûre puis qui disparaît en quelques semaines à quelques mois.

Quelques semaines ou quelques mois après la piqûre, si vous constatez des symptômes grippaux, de paralysie faciale ou de fatigue inhabituelle, il faut consulter un médecin, et ce même si aucune plaque rouge n'est apparue. Un traitement antibiotique pourra alors être prescrit.

Impacts sur la santé

L'évolution est très favorable lorsque la maladie est diagnostiquée et traitée précocement. En l'absence de traitement, l'évolution vers la phase secondaire n'est pas systématique, mais aggrave le pronostic. Si la personne ne reçoit pas de traitement antibiotique, des signes neurologiques ou des atteintes des articulations ou plus rarement d'autres organes peuvent apparaître quelques semaines ou quelques mois après la piqûre. Des mois à des années après l'infection, peuvent apparaître des manifestations tertiaires, de type articulaire, cutané, neurologique, musculaire ou cardiaque.

Sources :

- AGENCE NATIONALE DE SECURITE SANITAIRE DE L'ALIMENTATION, DE L'ENVIRONNEMENT ET DU TRAVAIL. Tiques et maladie de Lyme : Mieux connaître et combattre les agents pathogènes transmis par les tiques [en ligne]. Maisons-Alfort : ANSES, 2020 <https://www.anses.fr/fr/content/tiques-et-maladie-de-lyme> (consulté le 08/04/2021)
- AWESSO Salomon, VASSIEUX Laetitia, ROUSSILLON Hélène, COUSIN Laure. Prévention des maladies transmises par les tiques et des maladies vectorielles en Bourgogne-Franche-Comté. État des lieux et pistes pour l'action. Dijon : Ireps Bourgogne Franche-Comté, 2019. 49 p. Disponible sur https://ireps-bfc.org/sites/ireps-bfc.org/files/files-upload/edl_lyme_et_mal_vectorielles_nov_2019.pdf (consulté le 08/04/2021)
- MINISTERE DES AFFAIRES SOCIALES ET DE LA SANTE. Plan national de lutte contre la maladie de Lyme et les maladies transmissibles par les tiques [en ligne]. Paris : Ministère des affaires sociales et de la sante, 2016, 27 p. Disponible sur : https://solidarites-sante.gouv.fr/IMG/pdf/plan_lyme_180117.pdf (consulté le 08/04/2021)
- RESEAU SENTINELLES. Bilan annuel 2018. Paris : Réseau Sentinelles, 2018, 130 p. Disponible sur <https://www.sentiweb.fr/document/4633> (consulté le 08/04/2021)
- SANTÉ PUBLIQUE FRANCE. Borréliose de Lyme [en ligne]. Saint-Maurice : Santé Publique France, 2019. Disponible sur <https://www.santepubliquefrance.fr/maladies-et-traumatismes/maladies-a-transmission-vectorielle/borreliose-de-lyme/la-maladie> (consulté le 08/04/2021)
- SANTÉ PUBLIQUE FRANCE. Maladie de Lyme et prévention des piqûres de tiques. Saint-Maurice : Santé Publique France, 2018. Disponible sur : <https://www.santepubliquefrance.fr/maladies-et-traumatismes/maladies-a-transmission-vectorielle/borreliose-de-lyme/documents/depliant-flyer/maladie-de-lyme-et-prevention-des-piqures-de-tiques> (consulté le 08/04/2021)

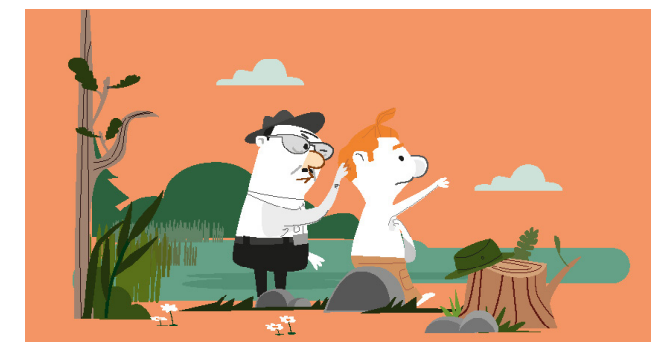
Prévention

La meilleure façon de se protéger lors d'une activité professionnelle ou de loisir en plein air, à la campagne ou en forêt, dans la nature, c'est d'éviter de se faire piquer par des tiques. Des gestes simples permettent de s'en prémunir.



Avant une activité en nature :

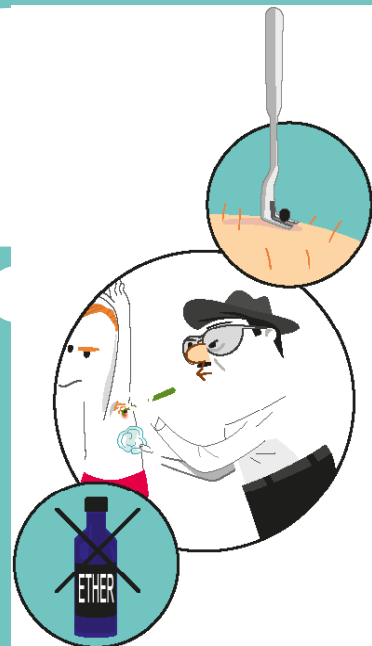
Il est conseillé de porter des vêtements longs, plutôt de couleur claire (pour mieux repérer les tiques) qui couvrent les bras et les jambes ainsi qu'un chapeau ; de rentrer le bas du pantalon dans les chaussettes et de porter des chaussures fermées. On peut aussi mettre des répulsifs contre les insectes sur la peau ou sur les vêtements.



Après une activité en nature :

Inspecter soigneusement son corps (en particulier les aisselles, les plis du coude, derrière les genoux, le cuir chevelu, l'arrière des oreilles et les régions génitales). Ne pas hésiter à demander de l'aide à un proche pour examiner certaines parties du corps moins accessibles (dos, cheveux).

Renouveler cette inspection dans les 24 h. Rester attentif à son état général dans les semaines qui suivent.



Si vous avez été piqué par une tique :

- Enlever l'insecte avec un tire-tique (ou une pince fine), puis désinfecter la peau avec un antiseptique.
- Être vigilant sur la façon de retirer une tique :
 - Ne pas mettre de produit sur la tique (pas d'éther, pas d'alcool)
 - Désinfecter la zone mordue seulement après avoir extrait la tique
 - Ne pas retirer la tique avec les ongles, veiller à ne pas l'écraser ou la couper, pour que la tête ne reste pas dans la peau.
- Utiliser de préférence un crochet à tique ou tire-tique (vendu en pharmacie), en respectant le mode d'emploi (choisir le crochet adapté à la taille de la tique ; insérer la tique dans la fente du crochet au plus près de la peau, en tenant le crochet perpendiculairement à la peau; tourner doucement dans le sens inverse des aiguilles d'une montre, sans tirer, jusqu'à ce que la tique se décroche et en évitant d'arracher la tête de l'animal).
- Surveiller la zone piquée pendant un mois. Si une plaque rouge et ronde s'étend en cercle à partir de la zone de piqûre, consulter un médecin rapidement.

Consultez la brochure du ministère de la Santé sur la maladie de Lyme :
http://social-sante.gouv.fr/IMG/pdf/maladie_de_lyme_depliant_gp_072016.pdf

Pour en savoir +

Clip « 2 minutes tout compris » :
les tiques



Pour visionner le clip,
[cliquez ici.](#)

Association LYM'P.A.C.T

prévention et action contre les Maladies Vectorielles à Tiques

Le but de cette association est d'assurer des actions de prévention des Maladies Vectorielles à Tiques auprès du public et de faciliter la mise en place d'une entraide entre les malades.

Coordonnées : Association Lympact - Prévention Action contre les Tiques, Association reconnue d'intérêt général
 BP 30243 - 70005 Vesoul Cedex

<http://www.lympact.fr>

Centre de référence sur les Borrelia, CHRU Strasbourg

Cette page propose des informations sur la maladie de Lyme et définit les missions du Centre National de Référence. Une bibliographie est également proposée.

Borréliose de Lyme. Santé publique France.

Ce dossier thématique fait le point sur la maladie, l'action de Santé publique France, les données épidémiologiques, les outils et documents de prévention et les dernières publications scientifiques.

<https://www.santepubliquefrance.fr/maladies-et-traumatismes/maladies-a-transmission-vectorielle/borreliose-de-lyme>

Rédaction : Laetitia Vassieux (Ireps BFC), pour le portail eSET (février 2020)

Fiche réalisée à partir du dossier du trimestre publié en mars 2017 dont la relecture avait été réalisée par Claude Tillier, responsable de la CIRE Bourgogne-Franche-Comté

Fiche relue par le comité de projet du portail eSET en avril 2020 ; date de publication : mai 2020